

Vœu de l'exécutif municipal

Relatif au retrait de la Citoyenneté d'Honneur attribuée à Aung San Suu Kyi

Considérant les multiples violations des droits humains observées en Birmanie et les violences et persécutions commises par les forces de sécurité birmanes à l'encontre de la minorité Rohingya, qui ont provoqué l'exode, vers le Bangladesh, de plus de 700 000 personnes depuis août 2017 engendrant une crise humanitaire majeure ;

Considérant les propositions soumises au vote du Conseil de Paris de décembre 2018 de voter de nouvelles aides exceptionnelles à hauteur de 120.000 euros pour soutenir l'action dans les camps de réfugiés Rohingya, conduite par les associations Électriciens sans Frontières, Première Urgence Internationale et Médecins du Monde ;

Considérant que l'Organisation des Nations unies (ONU) a qualifié ces persécutions de génocide ;

Considérant qu'Aung San Suu Kyi, Ministre des Affaires étrangères, Ministre du Cabinet de la Présidence et Conseillère pour l'État birman n'est jamais sortie de son silence pour dénoncer ces crimes et ces violations des droits humains ;

Considérant qu'Aung San Suu Kyi a en outre défendu la condamnation à sept ans de prison des deux journalistes de Reuters pour leurs enquêtes sur les massacres des Rohingya ;

Considérant l'attribution en 2004 de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris à Aung San Suu Kyi, pour saluer et soutenir son combat pour la démocratie et les droits de l'Homme en Birmanie ;

Considérant que le courrier adressé par la Maire de Paris à Aung San Suu Kyi pour exprimer ses préoccupations et appeler au respect des droits de la minorité Rohingya est resté sans réponse ;

Considérant la décision de plusieurs États, villes et Organisations non gouvernementales (ONG) - le Canada, les villes de Glasgow, Édimbourg et Oxford, le Conseil de Dublin, Amnesty International, le Musée de l'Holocauste de Washington - de retirer les distinctions qu'ils avaient attribuées à Aung San Suu Kyi ;

Considérant l'engagement de la Ville de Paris pour le respect de la liberté et la dignité de tous les êtres humains.

L'exécutif municipal émet le vœu :

Que la Maire de Paris retire la Citoyenneté d'Honneur décernée en 2004 à Aung San Suu Kyi.